Pour diffusion immédiate : 17/07/2024 **GOUVERNEURE KATHY HOCHUL**

LA GOUVERNEURE HOCHUL SIGNE UNE LOI QUI VISE À RÉDUIRE L'ARRIÉRÉ JUDICIAIRE DANS LES TRIBUNAUX CIVILS ET DE LA FAMILLE

La loi n° S.9839/A.10540 augmente le nombre de juges aux affaires familiales et civiles

La gouverneure Kathy Hochul a signé ce jour une loi qui vise à réduire l'arriéré judiciaire dans les tribunaux civils et de la famille. Cette loi prévoit l'augmentation du nombre de juges nommés et élus dans tout le territoire de l'État.

« Les tribunaux civils et de la famille statuent sur certaines problématiques les plus sensibles auxquelles sont confrontés les New-Yorkais. Pendant trop longtemps, les arriérés judiciaires et les retards ont entravé le bon fonctionnement de ces tribunaux », **a déclaré la gouverneure Hochul**. « Cette loi dote nos tribunaux d'outils nécessaires pour résoudre le problème d'arriérés judiciaires et mettre en place le système judiciaire équitable et efficace qui convient aux New-Yorkais. »

La loi n° S.9839/A.10540 augmente de 28 le nombre de juges aux affaires familiales et civiles dans l'État de New York. Deux d'entre eux seront affectés au comté de Nassau, deux autres au comté de Suffolk, et un juge supplémentaire sera affecté à chacun des comtés suivants : Cayuga, Chenango, Cortland, Erie, Jefferson, Rensselaer, Rockland et Westchester. La loi prévoit également l'ajout de 16 juges pour la ville de New York, dont certains seront répartis dans les cinq arrondissements à la discrétion du maire de la ville de New York. Ces réformes permettront de régler les problèmes d'arriérés judiciaires et de retards bien documentés tout au long de la procédure du tribunal de la famille et d'accélérer les procédures. L'OCA examine constamment les besoins en juges dans tout l'État et répondra aux besoins des différentes communautés pour assurer une répartition équilibrée et efficace des ressources judiciaires.

Le juge en chef de la cour d'appel de l'État de New York, Rowan Wilson, a déclaré : « Répondre aux besoins des familles en détresse constitue l'une des principales priorités du système judiciaire unifié de l'État de New York. Nous saluons ainsi le rôle prépondérant qu'a joué par la gouverneure Hochul et le corps législatif sur cette question. Avec la création de ces nouveaux postes de juges dans tout l'État et l'augmentation des ressources nécessaires pour servir nos familles, nos actions – destinés à améliorer les conditions de vie des enfants et des familles et à veiller à ce que les personnes qui comparaissent devant le tribunal de la famille bénéficient d'une

justice équitable, attentionnée et rapide, comme elles le méritent – s'en trouveront grandement renforcées. »

Le sénateur Brad Hoylman-Sigal a déclaré : « Certaines des affaires juridiques les plus importantes et les plus confidentielles passent nécessairement par notre système de tribunal de la famille. Or, ces derniers temps, en raison d'un manque de ressources, le système de tribunal de la famille de notre État est complètement désorganisé. À l'automne dernier, le Sénat de l'État de New York a organisé une audition sur la crise du tribunal de la famille de l'État de New York pour examiner ces problèmes en profondeur et proposer d'éventuelles solutions. Parmi les nombreuses idées intéressantes qui sont ressorties de cette audition et du rapport publié par mes services, figure en bonne place la nécessité impérieuse d'augmenter le nombre de juges aux affaires familiales, ce qui permettrait de purger les milliers d'affaires en souffrance dans le système. Je suis très heureux qu'aujourd'hui, le projet de loi que j'ai déposé avec M. Dais, membre de l'Assemblée, et qui vise à répondre à ce besoin, ait été adopté. Nous allons affecter 24 nouveaux juges civils dans les tribunaux de la famille de l'État de New York. Je remercie la chef de la majorité sénatoriale Stewart-Cousins et la gouverneure Hochul pour avoir été sensibles aux préoccupations de nos concitoyens et pour avoir pris l'engagement d'augmenter les ressources allouées à notre système de tribunaux de la famille, à la fois dans le budget de l'État et dans l'adoption de la loi d'aujourd'hui. J'espère que cette augmentation du nombre de juges permettra à un plus grand nombre d'enfants et de familles de voir leurs affaires traitées et d'obtenir justice dans des délais raisonnables. »

Le membre de l'Assemblée Landon C. Dais a déclaré : « J'ai parrainé ce projet de loi à l'Assemblée parce que je suis conscient du déficit important que nous devons combler dans notre système de tribunaux de la famille et de tribunaux civils en vue d'améliorer la qualité des services rendus par ces derniers à nos concitoyens. Grâce à cette loi qui prévoit l'augmentation du nombre de juges dans les tribunaux de la famille de la ville et de l'État de New York, de nombreuses familles pourront voir leur situation s'améliorer de manière significative. Trop d'affaires sont en souffrance, en partie à cause du manque de juges dans nos tribunaux de la famille et nos tribunaux civils. Cette situation affecte négativement les groupes les plus vulnérables de notre société. Lorsque ce projet de loi sera adopté, ces systèmes judiciaires pourront accélérer les procédures et la justice pourra ainsi être rendue à un plus grand nombre de familles dans des délais raisonnables et de manière équitable. Je félicite le sénateur Brad Hoylman-Sigal pour le travail abattu dans le cadre de ce projet de loi et la gouverneure Hochul pour l'avoir signé. »

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov.
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure : ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

SE DÉSABONNER